

Avec toute la journée les olympiades des métiers

PROGRAMME 2018		Lieu -Zone
10h00	Démonstration de forge à Charbon /Parage chevaux de selle (Maréchalerie)	7 -Exploitation
10h00	Info générale 2nde & Apprentissage à l'amphithéâtre	8 -Amphithéâtre
10h30	Démonstration des Agents Cynophiles de sécurité	10 - Stade
12h00	Info générale 2nde & Apprentissage à l'amphithéâtre	1 -Bât -A
14h00	Cérémonie remise des diplômes pour les lycéens (terrasse du lycée)	8 -Amphithéâtre
15h00	Démonstration des Agents Cynophiles de sécurité (sur le stade)	10 -Stade
15h30	Démonstration de forge à Charbon /Parage chevaux (Maréchalerie)	7 -Exploitation

Restauration possible de 12h00 à 13h30 - VENTE de ticket REPAS (4.70€) – Bât A

Toute la journée Olympiades des métiers - Animations – Expositions - Marché paysan

➤ Les Animations - Expositions

- *Projet « Sea Cleaner »- Le Manta - (2ndes) - (Cours Bât A - 1)*
- *Expo « Victor Hugo » - CDR -(Bât A - 1)*
- *Expo « Présentation d'une friandise-nougat produit du terroir Gardannais » - CDR*
- *Construction paysagère (Aménagement Paysager – Stade)*
- *Stand dégustations vins et jus de fruit du lycée - (Bac Pro SAPAT)*

➤ La Marcotte

- *Présentation des différents modules de la Marcotte (Ferme urbaine)*
- *Club potager*

Lycée de Valabre – Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

➤ **Formations scolaires initiales**

- Bac Professionnel « services aux personnes et aux territoires »
- Bac Technologique STAV « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant »
- Bac S « scientifique – Ecologie Agronomie Territoires »
- BTS « Agronomie et Productions Végétales »
- BTS « Gestion et Protection de la Nature »

Mail : legta.aix-valabre@educagri.fr

Tél : **04.42.65.43.20**

site web : www.epl.valabre.educagri.fr

Centre de Formation de Valabre – CFPPA

(Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricole)

➤ **Formation Professionnelle par apprentissage**

- Aménagement Paysager (CAPA- BPA- BP- BTSA)
- Industries Alimentaires - (Brevet Professionnel)
- Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire - (Brevet Professionnel)

➤ **Formations continues (pour adultes- à partir de 18 ans)**

- BTSA Gestion et Protection de la Nature
- Brevet Professionnel - Responsable d'Exploitation Agricole - (BPREA)
- Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire
- Agent Cynophile de Sécurité

➤ **Licence Pro ECORSE** en partenariat avec Aix-Marseille Université

Mail : cfppa.aix-valabre@educagri.fr

Tél : **04.42.58.46.41**

site web : www.epl.valabre.educagri.fr

Exploitation agricole

Mail : expl.aix-valabre@educagri.fr

Tél : **04.42.65.43.28** - Fax : 04.42.65.43.21

L'établissement peut recevoir la taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont l'entreprise peut désigner le bénéficiaire. Elle est destinée à améliorer l'enseignement et la formation professionnelle. Elle est due par toutes les entreprises qui ont au moins 1 salarié et sont soumises soit à l'impôt sur les sociétés, soit à l'impôt sur le revenu.

Les entreprises doivent verser obligatoirement leur taxe à un organisme collecteur avec la mention du lycée de Valabre comme attributaire de la taxe. Pour tout contact : 04-42-65-73-56

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

